





Découvrez les RAISONS et les AVANTAGES du nouveau dispositif DE STATIONNEMENT



Dès le 1er janvier 2018, la ville de Lunel doit appliquer la réforme du stationnement payant comme 800 autres communes en France

La loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) transfère à la mairie la gestion du stationnement payant de voirie

Une modernisation du stationnement est prévue : horodateurs, ··· moyens de paiement et facilités pour se garer

- Renseigner le numéro de sa plaque d'immatriculation sur les horodateurs
- Des moyens de paiement diversifiés : CB, CB sans contact et monnaie.
- Avec l'application mobile OPnGO, possibilité de régler directement son stationnement et au juste temps, de repérer des places disponibles

Avec cette réforme, en cas de stationnement impayé,
l'usager ne paiera plus d'amende (PV) mais s'acquittera
d'un Forfait Post-Stationnement (FPS)

- 17 € de FPS en cas de règlement dans les 3 jours, 25€ au-delà
- Pas d'augmentation de la grille tarifaire du stationnement

ZONE ORANGE (COURTE DUREE)

Durée	Tarif
30mn	0,30 €
1h00	0,70 €
2h00	1,40 €
3h00	2,10 €
3h30	2,50 €

ZONE VERTE (LONGUE DURÉE)

Durée	Tarif
30mn	0,30 €
1h00	0,70 €
2h00	1,00 €
3h00	1,30 €
4h00	1,50 €
5h00	1,70 €
6h00	1,80 €
7h00	1,90 €
8h00	2,00€

Tarifs

ABONNEMENTS

Abonnement	résidant			
Pé	riode	Tarif		
Mensuel		20,00€		
Trimestriel		57,00€		
Annuel		200,00€		
Abonnement professionnel				
Pé	ériode	Tarif		
Mensuel		30,00€		
Trimestriel		85,50 €		
Annuel		300,00€		